



L'essentiel & plus encore

Nutiziale



SOMMAIRE

- Vie institutionnelle.....
..... page 2
- Vie Mutualiste
..... page 3
- Nos actionsPage 4

Nutiziale

- Directeur de la publication : Pierre Robin
- Conception : secteur Communication
- Impression : MSA de la Corse
- Crédit photos : MSA de la Corse ; CCMSA Image
- Tirage : 300 exemplaires
- Dépôt légal : 2^e trimestre 2017
- N° CPPAP : 0140153803
- N° ISSN : 2266-4645

MSA de la Corse
Parc Cuneo d'Ornano
BP 407
20175 Ajaccio Cedex 1

Pourquoi prendre du temps
pour téléphoner ou patienter
au guichet ?
N'hésitez pas,
connectez-vous sur
www.msa20.fr

LE MOT DU PRESIDENT

Mesdames et Messieurs les délégués,

Je me suis rendu au Salon International de l'Agriculture où j'ai pu constater l'importance et l'image positive de l'agriculture corse dans le paysage national.

De nombreuses médailles d'or, d'argent et de bronze ont été remportées par nos agriculteurs. Quelle fierté que les produits de notre île soient reconnus un peu plus chaque jour!

J'ai profité de ce déplacement pour défendre les intérêts de la MSA de Corse auprès des décideurs nationaux, comme je le fais inlassablement depuis mon élection.

J'ai notamment insisté auprès du Directeur Général de la CCMSA Michel Brault sur nos dossiers immobiliers et sur les enveloppes de prise en charge de cotisations pour le désendettement et pour les intempéries.

Nous reprenons le fil des réunions territoriales initiées en 2016.

Au programme du 1er semestre 2017 : Sagone, Corte et Ghisonaccia. Nous serons là pour répondre à vos questions et à celles de toute la population agricole.

Vous serez contactés pour promouvoir ces réunions. Je compte sur vous et j'espère vous y voir nombreux.

Le 29 juin 2017 se tiendra notre Assemblée Générale à Corte.

Votre présence est indispensable.

Nous vous ferons (re)découvrir les multiples facettes et les multiples actions de la MSA de Corse au bénéfice de ses adhérents.

On parle trop souvent hélas du paiement ou du non-paiement des cotisations...Mais la MSA c'est avant tout des prestations sociales versées et des actions de terrain pour chacun, et notamment pour les plus fragiles.

Notre service social et notre service Santé Sécurité au Travail œuvrent ainsi au quotidien pour le bien-être de nos ressortissants.

Vous devez tous le faire savoir autour de vous! Venez à leur rencontre le 29 juin à Corte!

Le Président
D.Fieschi

❖ Vie institutionnelle

Mutualisation de proximité : Le programme 2017/2018 de mutualisations d'activités entre les 3 caisses MSA des régions PACA et Corse a été validé par les Directions et les Conseils d'administration. C'est un projet majeur pour la caisse de Corse, qui présente l'avantage de consolider son fonctionnement d'un point de vue technique tout en garantissant une totale autonomie politique.

A compter de mai 2017, le traitement des feuilles de soin papier et électroniques (carte vitale) sera assuré par la MSA Provence Azur pour le compte des trois caisses. A l'inverse, la gestion des dossiers ASPA (Allocation Supplémentaire aux Personnes Agées) sera assurée par le service retraite de la MSA de Corse pour les trois caisses.

Important : la mutualisation ne change rien pour nos adhérents qui conserveront leurs interlocuteurs de la MSA de Corse pour des renseignements sur leurs dossiers.

Le service social de la MSA de Corse développe des actions collectives qui s'adressent aux actifs (avec ou sans emploi) menacés de désinsertion sociale ou professionnelle. Conduits par les travailleurs sociaux de la MSA, 3 programmes sont proposés sous forme d'ateliers :

« Coup de pouce connexion »

Il s'agit d'ateliers d'initiation à internet. Les participants apprendront à effectuer des démarches administratives en ligne, télécharger des documents, communiquer via internet et pourront acquérir du matériel informatique.

« Prendre soin de sa santé »

Des temps d'échange et d'information sur des thématiques choisies par les participants : Alimentation, Sommeil, Lien social, Vie quotidienne...

« Séjour ensemble pour repartir » :

Un temps de vacances et de répit pour prendre soin de soi, échanger sur des difficultés et trouver des solutions, tisser des liens...

Agenda

11 Avril 2017 :

- CPASS
- Conseil d'Administration
- Commission des rentes
- Commission de recours amiable

10 Mai 2017 :

- Réunion du Bureau
- Commissions de recours amiable
- Commission de l'action mutualiste

6 Juin 2017 :

- CPSS/CPSNS
- Commission des rentes
- CPASS

7 Juin 2017 :

- Conseil d'Administration

N'hésitez pas à orienter nos ressortissants vers le service social de la MSA au **04.95.29.27.26**

❖ Vie mutualiste

Nous vous l'annonçons dans notre bulletin précédent, l'équipe de l'échelon local reprend les routes de Corse à partir d'avril.

Comme l'an passé, les réunions territoriales seront organisées en deux temps : un temps pour les délégués cantonaux, un temps d'information générale ouvert à tous.

Nous vous accueillons donc :

-le 05 avril 2017, à la mairie annexe de Sagone

-le 18 mai 2017, à Corte

-le 30 mai 2017 à Ghisonaccia.

Et pour clôturer ce printemps mutualiste, l'Assemblée Générale se déroulera cette année le 29 juin 2017, à Corte.

Nous vous attendons nombreux !

❖ Actualités

La réforme des minima sociaux : Depuis le 1^{er} janvier 2017, certaines prestations se voient simplifiées. L'objectif ? Les rendre plus claires, plus compréhensibles, plus faciles d'accès.

Cette réforme concerne la prime d'activité, le RSA et l'Allocation Adulte Handicapé.

Zoom sur ces 6 nouvelles mesures :

RSA :

-Lissage des droits : cette mesure permettra aux allocataires du RSA de ne plus voir le montant de leurs prestations varier tous les mois. Le droit est dorénavant le même pour tout le trimestre.

-Mise en place de la demande RSA en ligne.

Prime d'activité :

-Suppression de certaines conditions d'accès à la prime d'activité et au RSA pour les exploitants agricoles.

AAH :

-L'AAH n'est plus compatible avec l'Allocation Spécifique de Solidarité (ASS) versée par Pôle emploi.

-L'attribution de l'AAH peut être portée à 20 ans en cas d'incapacité égale ou supérieure à 80%

-L'obligation de faire valoir ses droits à l'ASPA n'existe plus.

Et toujours plus d'information sur www.msa20.fr

Nouveau Micro-BA : La loi de finance rectificative pour 2015 parue au Journal Officiel du 29 décembre 2015 supprime le forfait collectif agricole et le remplace par le régime du Micro Bénéfice Agricole (Micro-BA). Ce régime fiscal s'appliquera, sauf option contraire de leur part, aux agriculteurs dont le chiffre d'affaires sera inférieur ou égal à 82.200 euros HT.

Le revenu sera déterminé par application d'un abattement de 87% sur le chiffre d'affaire HT. Pour les exploitants concernés, les cotisations sociales seront calculées sur la base de la moyenne des revenus des trois dernières années.

NOS ACTIONS

Les jeunes à l'honneur : Rassemblés en 4 équipes, originaires des quatre coins de l'île, une vingtaine de jeunes avait fait le déplacement jusqu'au siège social d'Ajaccio pour recevoir leur prix dans le cadre du concours « Appel à projets jeunes » lancé en octobre dernier.

A travers ce concours, la MSA de Corse donne l'opportunité aux jeunes insulaires de prendre des responsabilités, d'initier et porter des projets.

Après un discours de remerciements et d'encouragements pour leur investissement dans la vie de leurs communes, le Président de la MSA Dominique Fieschi leur a remis une récompense de 1500 euros par équipe.

4 projets différents mais orientés vers une même ambition ont été primés: encourager les échanges intergénérationnels.

Parmi eux, Thomas, et deux de ses amis, ont mis sur pied le projet « Culturons pas à pas- spassi loghji ». Agés d'une vingtaine d'années, ils ont eu l'idée de créer un sentier pédagogique pédestre à Luri pour valoriser le patrimoine historique et culturel de la commune et assurer ainsi la transmission des savoir-faires et des traditions. « On s'est appuyés sur les anciens du village; c'est un travail de mémoire que nous avons voulu porter ».

Sélectionné au niveau national, « Culturons pas à pas » a remporté également le 4^{ème} prix national remis à l'occasion du Salon International de l'Agriculture.



Copyright : CCMSA DEPARTEMENT IMAGE

Organisé par le lycée agricole de Sartène et la Chambre d'agriculture de Corse du Sud, le 7^{ème} **salon des métiers agricoles** s'est déroulé le 18 mars dernier.

Et comme tous les ans, la MSA de Corse tenait un stand d'information. Dominique Simonetti, conseiller en affiliation, et Bruno Oster, Médecin chef du travail y ont renseigné les futurs exploitants agricoles.

Le service Santé Sécurité au Travail mettait l'accent sur les chutes de hauteur grâce à l'animation « Pare à Chute ».

Le public était invité à identifier les 24 situations de danger présentes sur le support d'animation. Une façon ludique de prévenir les risques professionnels.